



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 1er juillet 2025

Les taux des crédits à La Réunion au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : la détente des taux d'intérêt se poursuit.

La détente des taux d'intérêt se poursuit au 1er trimestre 2025. La plupart des taux s'inscrivent en baisse sur un an, dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la BCE débutée en juin 2024. Néanmoins, ceux octroyés sur des crédits à courte maturité (crédits de trésorerie aux entreprises ou crédits à la consommation) augmentent légèrement.

## Des taux d'intérêt aux entreprises en baisse

La plupart des taux de crédits aux entreprises diminuent au 1er trimestre 2025. Le taux moyen des nouveaux crédits d'équipement diminue de 52 points de base (pdb) entre octobre 2024 et janvier 2025. Il demeure néanmoins légèrement supérieur au taux moyen observé à l'échelle nationale. Les taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits immobiliers et des découverts sont à la baisse également. Le taux des nouveaux crédits de trésorerie échéancée augmente, quant à lui, de 25 pdb sur le trimestre et s'établit à 4,69 %.

## Le taux d'intérêt moyen des crédits à l'habitat baisse légèrement

Le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat diminue de 19 points de base (pdb), pour s'établir à 3,39 % en janvier 2025, soit 26 pdb au-dessus du taux moyen accordé au niveau national. La durée moyenne des prêts à l'habitat atteint 21 ans, pour un montant moyen d'emprunt de 133 000 euros. À l'inverse, le taux moyen des prêts personnels et des crédits échéancés à la consommation augmente de 20 points de base (pdb), pour s'établir à 6,53 % en janvier 2025, soit 12 pdb au-dessus du taux moyen accordé au niveau national.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.